insister sur cet article qui a bien aussi son utilité & sa sinesse; mais il faut conclure; en proposant quelques observations qu'on auroit tott de prendre pour des critiques en some: Nous ne voulons que disserter sur trois ou quatre points.

12. Nous revenons à un endroit de la première partie de ce VIII. vol. (de Mr. Pluche) pag. 35. & suiv. où cet Auteur voulant se débarrasser des diffieultés de la Chronologie Chinoise, traite les Annales de cette Nation, de Rhabillages & de Rapsodies. C'est parler le langage de quelques autres Européens, mais trop peu instruits & trop.

prévenus dans leur jugement.

Il est vrai que 213 ans avant Jesus-Christ l'Empereur Chi-Hoam-Ti de la Dynastie des Tsims fit une Ordonnance pour la destruction de tous les monumens de Littérature; mais cette persécution ne dura point 60 ans, ainsi que l'assure Mr. Pluche. L'Ordonnance sut révoquée l'an 175 avant J. C. 38 ans après qu'elle eut été rendue publique, & l'on croit même que, dès le commencement de la Dynastie des Hane qui commença en 206 avant J. C., on cessa de recherchet & de détruite les livres.

Il est encore vrai que, sous cette Dynastie des Hane, on tâcha de rétablir l'Histoire ancienne d'après le récit des vieillards; manière fort sujette à erreur & d'où il seroit à craindre en effet qu'il n'eût résulté que des Rhabiltages & des Rapsodies. Mais on ne doit pas oublier qu'outre ces rétablissemens saits de mémoire, on tetrouva, en divers tems, dans des rombeaux & dans des murailles, plusieurs livres de Confuçius*

^{*} Deux fur-tout très-fameux, le Chouking & le Chin-